



Wallonie

Commune de Modave

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame THYSSEN demeurant à 4020 Liège 2.

Le terrain concerné est situé Rue Romont, 12 à 4577 Modave et cadastré division 2, section C n°290C, 290S, 290Z.

Le projet consiste en la régularisation d'un abri de jardin/fenil, d'une étable et d'une citerne d'eau de pluie aérienne, et présente les caractéristiques suivantes : un volume abri de jardin/fenil de 21.3m² et un volume étable de 15.9m² et une citerne d'eau de pluie aérienne d'un m³ (1.05m de diamètre sur 1.1m de haut) –

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40, R.IV.40-1 et D.VIII.13 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté **sur rendez-vous** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Modave, Service Urbanisme, Place Georges Hubin, 1 à 4577 Modave :

- Sans rendez-vous : le mardi de 8h30 à 12h00
- Sur rendez-vous : le lundi de 14h à 20h00 et du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h00

Pour les consultations entre 16h00 et 20h00, un rendez-vous doit être pris au plus tard le vendredi qui précède auprès du service urbanisme - téléphone : 085/41 02 20 Ext.3 mail : urbanisme@modave.be ou urbanisme2@modave.be

L'enquête publique est ouverte le 12 décembre 2024 et clôturée le 07 janvier 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Modave, Place Georges Hubin, 1 à 4577 Modave ;
- par télécopie au numéro 085/410.225 par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@modave.be ou urbanisme2@modave.be
- remises au service urbanisme **sur rendez-vous** dont le bureau se trouve au sein de l'Administration communale de Modave, Place Georges Hubin, 1 à 4577 Modave,

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « Réclamation enquête publique - U - 2032 »

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 07 janvier 2025 à 11:00 à l'Administration communale, service urbanisme.